



## PRÉSENTATION DU PROFIL INVESTISSEUR

### C'EST QUOI LE PROFIL INVESTISSEUR ?

Le profil investisseur est une série de questions sur notamment vos revenus, votre patrimoine, vos expériences et connaissances financières, et aussi votre sensibilité face à un risque de perte en capital.

Chaque réponse fournie rapporte des points. Le profil investisseur est déterminé en additionnant tous les points accumulés.

### LES OBJECTIFS DU PROFIL INVESTISSEUR

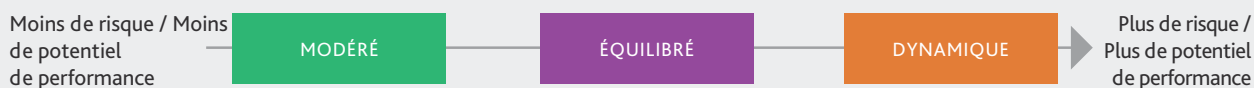
Le profil investisseur permet de vous accompagner dans le choix et la répartition de vos supports d'investissements (fonds en euros et supports en unités de compte). Il vous indique la composition appropriée de votre contrat.

Confronté aux autres informations portées à notre connaissance, votre profil investisseur permet à Assurancevie.com de vous fournir un conseil approprié à votre situation personnelle et à vos besoins.

Ainsi la détermination de votre profil investisseur revêt un caractère important et s'inscrit dans votre intérêt.

### LES PROFILS INVESTISSEURS D'ASSURANCEVIE.COM

Chez Assurancevie.com, il existe 3 profils investisseurs qui sont adossés au contrat : « Modéré », « Équilibré » et « Dynamique ». Ceux-ci peuvent être représentés de la façon suivante :



## INFORMATIONS CONCERNANT LE SOUSCRIPTEUR / ADHÉRENT

### IDENTITÉ

Civilité :  Madame  Monsieur

Nom d'usage  Nom de naissance

Prénom(s)

Date de naissance  Nationalité

E-mail

Téléphone mobile

### CONTRAT

Nom du contrat

Numéro du contrat

Date d'effet du contrat



### SITUATION PROFESSIONNELLE

Statut :  Salarié(e) (4pts)  Travailleur Non Salarié (TNS) (3pts)  Demandeur d'emploi (-2pts)  Retraité(e) (0pt)  Élève / Apprenti(e) / Étudiant(e) (0pt)  Autre (0pt)

Intitulé de la profession (ou de la dernière profession)

Année prévisionnelle de départ à la retraite

*Pour les personnes retraitées, veuillez reporter la date de départ à la retraite.*

- Moins de 2 ans (-2pts)  
 Entre 2 et 5 ans (2pts)  
 Plus de 5 ans (6pts)  
 Déjà retraité(e) (-2pts)

### SITUATION FAMILIALE

Situation familiale :  Célibataire (3pts)  Union libre (4pts)  Pacsé(e) (4pts)  
 Marié(e) (4pts)  Divorcé(e) (0pt)  Veuf(ve) (0pt)

*Si vous êtes marié(e), veuillez cocher votre régime matrimonial :  
 Si vous êtes marié(e) sans contrat de mariage après le 1<sup>er</sup> février 1966, veuillez cocher « Régime légal / Communauté réduite aux acquêts ».*

- Régime légal / Communauté réduite aux acquêts  
 Séparation de bien  
 Participation aux acquêts  
 Communauté universelle  
 Communauté de meubles et acquêts

Nombre d'enfants

Veuillez les identifier :

Nom	Prénom	Date de naissance	Enfant à charge*
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

*\*D'un point de vue fiscal, les personnes à charge sont des personnes, autre que le contribuable et son conjoint, qui sont rattachées au foyer fiscal.*

Si vous avez d'autres personnes rattachées à votre foyer fiscal (parent, frère, sœur...), veuillez les identifier :

Nom	Prénom	Lien familial

Nombre total de personnes rattachées au foyer fiscal :  0 (6pts)  1 (5pts)  2 (4pts)  3 (0pt)  Plus de 3 (-2pts)

#### Identité de votre conjoint / partenaire de Pacs

Nom d'usage

Nom de naissance

Prénom(s)

Date de naissance

Situation professionnelle :

- Salarié(e)  Travailleur Non Salarié (TNS)  Retraité(e)  
 Demandeur d'emploi  Autre



### INFORMATIONS PATRIMONIALES

Les valeurs doivent être déterminées au niveau du foyer si le souscripteur / adhérent est mineur.

#### ..... VOS REVENUS ET DÉPENSES .....

Quels sont vos revenus annuels bruts (ou ceux du foyer dans le cadre d'un couple) ?

- Moins de 25 000 € (0pt)   
  De 25 000 € à 50 000 € (1pt)   
  De 50 000 € et 75 000 € (2pts)   
  De 75 000 € à 100 000 € (3pts)  
 De 100 000 € à 150 000 € (4pts)   
  De 150 000 € à 300 000 € (5pts)   
  Plus de 300 000 € (5pts)

Quelle est la source de ces revenus ?

	%
Revenus professionnels	
Revenus financiers	
Revenus immobiliers	
BNC, BIC, BA	
Retraite	
Autres revenus	
<b>TOTAL</b>	



Quelle part de vos revenus consacrez-vous à vos dépenses régulières (loyer, remboursement d'emprunts, dépenses courantes telles que l'alimentation, les frais de scolarité, les fournisseurs d'énergie...) ?

Cochez la case correspondant à votre situation

Points

Plus de 75 %		0pt
De 50 à 75 %		1pt
De 25 à 50 %		2pts
Moins de 25 %		3pts

#### ..... VOTRE ÉPARGNE .....

Quelle est votre capacité d'épargne annuelle ?

- Moins de 5 000 € (0pt)   
  De 5 000 € à 10 000 € (2pts)   
  De 10 000 € et 20 000 € (4pts)   
  Plus de 20 000 € (6pts)

Envisagez-vous de réaliser une dépense dans les 18 prochains mois vous imposant de récupérer une partie substantielle de votre investissement ?

Oui (0pt)

Non (2pts)

Si oui, quel est le montant de cette dépense ?

- Moins de 5 000 €   
  De 5 000 € à 10 000 €   
  De 10 000 € et 20 000 €   
  Plus de 20 000 €



### VOTRE PATRIMOINE

(ou celui du foyer si vous êtes en couple)

À combien estimez-vous votre épargne de précaution\* ?

- Moins de 10 000 € (0pt)   
  De 10 000 € à 30 000 € (1pt)   
  De 30 000 € et 50 000 € (2pts)   
  Plus de 50 000 € (3pts)

\*Épargne constituée au fil de l'eau pour faire face notamment à des imprévus (ex : compte chèque, Livret A, LDDS, autres livrets).

À combien estimez-vous votre patrimoine financier hors épargne de précaution (ex : PEA, compte titres, assurance vie, actions non cotées...) ?

- Moins de 50 000 € (0pt)   
  De 50 000 € à 100 000 € (1pt)   
  De 100 000 € à 200 000 € (2pts)   
  Plus de 200 000 € (4pts)

À combien estimez-vous votre patrimoine immobilier hors emprunt (résidence principale, résidence secondaire, SCPI, SCI...) ?

- Aucun (0pt)   
  Moins de 200 000 € (1pt)   
  De 200 000 € à 500 000 € (2pts)   
  Plus de 500 000 € (3pts)

Avez-vous des emprunts immobiliers en cours ?  Oui (0pt)     Non (2pts)

Si oui, quel est le montant restant dû ?  Moins de 200 000 €     De 200 000 € à 500 000 €     Plus de 500 000 €



### SITUATION DE VOTRE CONTRAT

Que représente la valeur de votre contrat par rapport à votre patrimoine total ?

- Plus de 75 % (0pt)   
  De 50 à 75 % (1pt)   
  De 25 à 50 % (3pts)   
  Moins de 25 % (5pts)

#### IMPORTANT

Il est recommandé de diversifier ses placements et de garder des liquidités disponibles à tout moment pour faire face à une dépense imprévue.

Quel est l'objectif principal avec ce contrat ?

*Vous ne pouvez cocher qu'une seule case.*

	Objectif principal	Points
Vous assurer des revenus immédiats		0pt
Vous constituer une réserve d'argent disponible		1pt
Préparer votre retraite		2pts
Vous constituer un capital à long terme		3pts
Transmettre un capital à votre décès		3pts

Avez-vous des objectifs secondaires dans le cadre de ce contrat ?

*Si oui, vous pouvez cocher une ou plusieurs cases.*

	Objectifs secondaires
Vous assurer des revenus immédiats	
Vous constituer une réserve d'argent disponible	
Préparer votre retraite	
Vous constituer un capital à long terme	
Transmettre un capital à votre décès	

Combien de temps envisagez-vous de conserver votre contrat ?\*

*\*Pendant combien de temps estimez-vous ne pas avoir besoin de l'argent investi sur votre contrat ?*

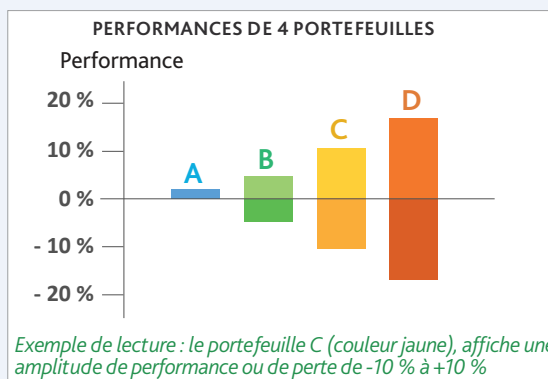
- Moins de 2 ans (0pt)   
  De 2 à 5 ans (1pt)   
  De 5 à 8 ans (2pts)   
  Plus de 8 ans (4pts)

#### IMPORTANT

Veuillez vous assurer que l'horizon de placement soit cohérent avec l'objectif de votre contrat.

Quelles variations pouvez-vous accepter concernant l'épargne investie sur votre contrat ?

- Portefeuille A** (la performance peut être négative en termes réel si l'inflation est supérieure à la performance enregistrée) (0pt)  
 **Portefeuille B** (6pts)  
 **Portefeuille C** (12pts)  
 **Portefeuille D** (24pts)



#### AVERTISSEMENT

Les supports en unités de compte présentent un risque de perte en capital partielle ou totale. Sachant que les supports d'investissement affichant un potentiel de performance élevé présentent un risque de perte en capital élevé.



## ACTUALISATION DU PROFIL INVESTISSEUR



### SITUATION DE VOTRE CONTRAT - suite

Si la valeur de votre investissement subissait une baisse plus importante qu'envisagée, quelle serait votre première réaction ?

- Je récupérerais mon investissement : je veux pouvoir dormir tranquille (0pt)
- Je ne serais pas satisfait(e) : j'attendrais un peu et si la situation ne s'améliorait pas, je m'en séparerais (6pts)
- Cela ne me poserait pas de problème : les marchés sont imprévisibles (12pts)
- Je penserais à augmenter mon investissement : cela pourrait être une opportunité ! (24pts)



### VOTRE EXPÉRIENCE FINANCIÈRE ET VOS CONNAISSANCES

Quelles sont vos connaissances et votre expérience dans les produits financiers ?

	Je connais les principales caractéristiques et les risques associés	J'ai déjà investi au cours des trois dernières années
Fonds en euros	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 1pt
Actions ou obligations	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 3pts
OPCVM (fonds actions, fonds obligataires, fonds mixtes)	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 3pts
Supports immobiliers (SCPI, OPCI, SCI)	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 2pts
Trackers/ETF (fonds indiciels)	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 3pts
Produits structurés (EMTN, fonds à formule...)	<input type="radio"/> 1pt	<input type="radio"/> 4pts
Aucun	<input type="radio"/> 0pt	<input type="radio"/> 0pt
SCORE	.../ 6	.../ 16
<b>SCORE TOTAL À PRENDRE EN COMPTE POUR DÉTERMINER VOTRE PROFIL INVESTISSEUR</b>	<b>.../ 22</b>	

Si vous avez déjà investi dans un des produits financiers (cf. question précédente), veuillez remplir le tableau suivant :

PERTES	GAINS
<p><b>Avez-vous déjà subi des pertes ?</b></p> <p><input type="radio"/> Oui    <input type="radio"/> Non</p>	<p><b>Avez-vous déjà réalisé des gains ?</b></p> <p><input type="radio"/> Oui    <input type="radio"/> Non</p>
<p><b>Si oui, de quelle ampleur ?</b></p> <p><input type="radio"/> De 0 à -5 %</p> <p><input type="radio"/> De -6 à -10 %</p> <p><input type="radio"/> De -11 % à -20 %</p> <p><input type="radio"/> Supérieure à -20 %</p>	<p><b>Si oui, de quelle ampleur ?</b></p> <p><input type="radio"/> De 0 à +5 %</p> <p><input type="radio"/> De +6 à +10 %</p> <p><input type="radio"/> De +11 % à +20 %</p> <p><input type="radio"/> Supérieure à +20 %</p>
<p><b>Si oui, quelle a été votre réaction face à ces pertes ?</b></p> <p><input type="radio"/> Les pertes étaient trop importantes, <b>j'ai vendu</b> (1pt)</p> <p><input type="radio"/> <b>J'ai patienté</b>, considérant que les marchés pouvaient remonter, et partant du principe que « tant que je n'ai pas vendu, je n'ai rien perdu » (2pts)</p> <p><input type="radio"/> <b>J'ai réinvesti, pour profiter de la baisse des marchés !</b> (3pts)</p>	<p><b>Si oui, quelle a été votre réaction face ces gains ?</b></p> <p><input type="radio"/> <b>J'ai vendu</b> pour récupérer l'intégralité des gains (1pt)</p> <p><input type="radio"/> <b>J'ai patienté</b>, considérant que les marchés pouvaient continuer de se valoriser (2pts)</p> <p><input type="radio"/> <b>J'ai réinvesti</b>, les marchés ayant encore du potentiel (3pts)</p>

Si vous avez déjà investi dans un des produits financiers (cf. question précédente), quel mode de gestion avez-vous retenu ?

- En gestion pilotée – Je délègue à des professionnels de la finance la sélection et la gestion des supports d'investissement (2pts)
- En gestion libre – Je sélectionne moi-même les supports, je réalise les investissements et je les gère en toute autonomie (4pts)



### QUIZ - VOS CONNAISSANCES FINANCIÈRES

Un support en unités de compte (OPCVM, trackers/ETF, SCPI...) présente-t-il un risque de perte en capital ?

- Oui (2pts)  Non (0pt)

Plus votre horizon de placement est long, plus la part de votre investissement en unités de compte peut être élevée ?

- Oui (2pts)  Non (0pt)

Plus le support en unités de compte affiche un risque élevé, plus l'espérance de rendement est élevée ?

- Oui (2pts)  Non (0pt)

### DÉTERMINATION DE VOTRE PROFIL INVESTISSEUR

Total des points obtenus 

- Mon profil investisseur est :
- Modéré**
  - Équilibré**
  - Dynamique**

#### BARÈME DE POINTS

- De 0 à 52 points => **Profil Modéré**
- De 53 à 90 points => **Profil Équilibré**
- De 91 à 146 points => **Profil Dynamique**

### VALIDATION DE VOTRE PROFIL INVESTISSEUR

> Veuillez cocher une des deux cases

J'accepte de suivre le profil investisseur conseillé par Assurancevie.com

J'atteste que le profil de risque théorique de l'allocation décrite précédemment correspond à mes besoins. Je m'engage à informer à Assurancevie.com de tout changement dans mes objectifs d'investissement et de situation qui serait notamment susceptible de modifier mon profil investisseur.

Je ne souhaite pas suivre le profil investisseur et les allocations qui en résultent conseillés par Assurancevie.com.

Je reconnais que la composition du portefeuille que je vais retenir peut être inappropriée à mes objectifs et besoins. L'allocation d'actifs peut ainsi présenter une espérance de rendement plus faible ou un niveau de risque plus important que l'allocation qui m'avait été initialement conseillée. Ainsi, je prends note que les montants investis sur les supports en unités de compte (OPCVM, trackers, SCPI, SCI...) ne sont pas garantis en capital, mais sujets à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, en fonction de l'évolution des marchés financiers et immobiliers.



Fait à

Le

Signature de l'adhérent /  
souscripteur (y compris du mineur  
s'il a plus de 12 ans)

Signature du co-adhérent /  
co-souscripteur

Signature des représentants légaux (mère  
et père) si le souscripteur / adhérent est  
mineur ou un majeur protégé

### BESOIN D'INFORMATIONS ? D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

Nos conseillers sont à votre disposition par mail ou par téléphone pour vous aider dans vos démarches.

Sur rendez-vous, nous pouvons également vous accueillir dans nos bureaux parisiens.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30, sans interruption  
et le samedi de 9h30 à 13h00



Par téléphone au

**01 44 76 87 60**

(Appel non surtaxé, coût selon opérateur)



**service-client@assurancevie.com**



**13 rue d'Uzès  
75002 Paris**

## MISE À JOUR DU DOSSIER CLIENT

## IDENTITÉ DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

..... Dans quelles situations faut-il remplir  
cette annexe ? .....

- Lorsque le souscripteur / adhérent du contrat est un enfant mineur.
- Lorsque le souscripteur / adhérent du contrat est une personne majeure placée sous un régime de protection juridique (tutelle, curatelle...).

1<sup>ER</sup> REPRÉSENTANT LÉGAL

## IDENTITÉ

Civilité :  Madame  Monsieur

Nom d'usage

Prénom(s)

## COORDONNÉES

E-mail

Téléphone fixe

Téléphone mobile

## Lien avec l'adhérent / souscripteur du contrat

- Parent
- Famille
- Autre, précisez :

## PROFESSION

- Statut :  Salarié(e)  
 Travailleur Non Salarié (TNS)  
 Demandeur d'emploi  
 Retraité(e)  
 Élève / Apprenti(e) / Étudiant(e)  
 Autre

Intitulé de la profession (ou de la dernière profession)

2<sup>ND</sup> REPRÉSENTANT LÉGAL

## IDENTITÉ

Civilité :  Madame  Monsieur

Nom d'usage

Prénom(s)

## COORDONNÉES

E-mail

Téléphone fixe

Téléphone mobile

## Lien avec l'adhérent / souscripteur du contrat

- Parent
- Famille
- Autre, précisez :

## PROFESSION

- Statut :  Salarié(e)  
 Travailleur Non Salarié (TNS)  
 Demandeur d'emploi  
 Retraité(e)  
 Élève / Apprenti(e) / Étudiant(e)  
 Autre

Intitulé de la profession (ou de la dernière profession)



## MISE À JOUR DU DOSSIER CLIENT

## CO-SOUSCRIPTION / CO-ADHÉSION

..... C'est quoi au juste la co-souscription / co-adhésion ? .....

Pour faciliter la transmission d'un capital, un contrat d'assurance vie peut être co-souscrit / co-adhéré par un couple marié. Les conjoints sont alors à la fois co-souscripteurs (co-adhérents) et co-assurés du contrat. Lors de la souscription/adhésion, les époux pourront prévoir un dénouement du contrat au premier ou au second décès (situation plus restrictive qui s'adresse à un couple marié sous le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution

intégrale au conjoint survivant, ou à un régime légal avec clause de préciput désignant le contrat).

Le contrat devra être alimenté par des fonds communs du couple. La co-souscription / co-adhésion implique une gestion commune du contrat. L'accord des deux époux sera alors nécessaire pour effectuer toutes les opérations de gestion du contrat (versements, rachats, arbitrages, désignation du ou des bénéficiaire(s)...).



## IDENTITÉ DU CO-SOUSCRIPTEUR / CO-ADHÉRENT

Civilité :  Madame  Monsieur

Nom d'usage  Nom de naissance

Prénom(s)  Date de naissance  Nationalité

Statut / Protection juridique :

Majeur :  Capable\*  Sous protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice)

\*Une personne capable dispose, juridiquement, de toutes ses capacités (physiques et mentales), et peut exercer ses droits et obligations.



## COORDONNÉES DU CO-SOUSCRIPTEUR / CO-ADHÉRENT

E-mail  Téléphone fixe  Téléphone mobile

Adresse fiscale\*

\***Votre adresse fiscale** est déterminée par la loi à partir de critères (lieu du foyer, lieu de vos intérêts économiques...). C'est ainsi celle où vous vous acquittez de vos obligations fiscales.

Adresse postale\*   
(si différente de votre adresse fiscale)

\***L'adresse postale** correspond à l'adresse où vous souhaitez recevoir votre courrier.

Obligations fiscales / Votre résidence fiscale (hors États-Unis d'Amérique) :

Dans le cadre de la réglementation fiscale EAI (pour Échange Automatisé d'Informations), il est nécessaire d'identifier la liste des pays dans lesquels vous êtes considéré(e) comme résident(e) fiscal(e). À cet effet, merci de nous indiquer les pays / juridictions concernés, y compris la France.

Pays / Juridiction	Numéro d'Identification Fiscale (NIF)*
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

\*Si le Pays/Juridiction est la France, la fourniture du NIF n'est pas obligatoire. Pour la France, le NIF est composé de 13 chiffres, et est propre à chaque déclarant. Pour connaître votre numéro, vous devez vous reporter à votre dernier avis d'imposition (sur le revenu, taxe d'habitation ou taxe foncière) au niveau du bloc « Vos références » et du champ « Numéro fiscal ». Pour les mineurs, veuillez indiquer les NIF des deux parents.

## Réglementation FATCA

Avez-vous la nationalité américaine ?  Oui\*\*  Non

Êtes-vous considéré(e) comme résident(e) à des fins fiscales aux États-Unis d'Amérique (ex : détention de la green card) ?  Oui\*\*  Non

\*\*Si oui, merci de nous communiquer l'un de vos trois numéros d'identification américains (Sécurité Sociale (SSN), identification employeur (EIN), identification fiscale (ITIN)) :

N° :

J'ai connaissance qu'une réponse positive entraîne une déclaration auprès de l'administration fiscale américaine au titre des obligations qui incombent aux établissements financiers au regard de la réglementation FATCA. Tout changement de situation pouvant entraîner une évolution de mon statut, au regard de la réglementation FATCA, doit être communiquée dans les plus brefs délais.



## MISE À JOUR DU DOSSIER CLIENT

## CO-SOUSCRIPTION / CO-ADHÉSION - suite

 SITUATION FAMILIALE DU CO-SOUSCRIPTEUR / CO-ADHÉRENT
Nombre d'enfants 

Veuillez identifier uniquement ceux qui ne sont pas communs au couple :

Nom	Prénom	Date de naissance	Enfant à charge*
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
		..... / ..... / .....	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

\*D'un point de vue fiscal, les personnes à charge sont des personnes, autre que le contribuable et son conjoint, qui sont rattachées au foyer fiscal.

 SITUATION PROFESSIONNELLE DU CO-SOUSCRIPTEUR / CO-ADHÉRENT

 Statut :  Salarié(e)     Travailleur Non Salarié (TNS)     Demandeur d'emploi  
 Retraité(e)     Élève / Apprenti(e) / Étudiant(e)     Autre
Intitulé de la profession (ou de la dernière profession) Année prévisionnelle de départ à la retraite 

Pour les personnes retraitées, veuillez reporter la date de départ à la retraite.

 Êtes-vous une Personne Politiquement Exposée (PPE) ?

- Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante\* pour le compte d'un État, y compris de l'État français ?  Oui  Non

Si oui : Fonction exercée  Date de cessation 

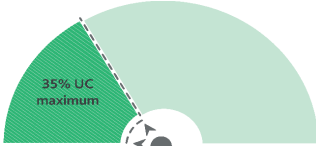
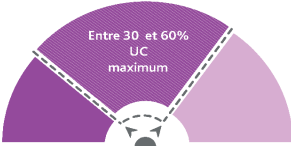
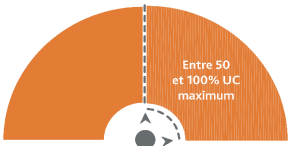



\*Exemples de PPE : chef d'État, chef du gouvernement, membre de l'organe dirigeant d'un parti, membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle, ambassadeur, membre d'un organe d'administration d'une entreprise publique...

- Êtes-vous étroitement lié(e)\* à une PPE (famille...) ?  Oui  Non

Si oui : Fonction exercée  Lien avec cette personne 

\* Le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire de Pacs ; les enfants, ainsi que leur conjoint ou leur partenaire de Pacs.

Chez Assurancevie.com, il existe 3 profils investisseurs qui sont adossés au contrat : « Modéré », « Équilibré » et « Dynamique ». Ceux-ci peuvent être représentés de la façon suivante :

	Moins de risque / Moins de potentiel de performance		Plus de risque / Plus de potentiel de performance
	Profil investisseur MODÉRÉ	Profil investisseur ÉQUILIBRÉ	Profil investisseur DYNAMIQUE
Votre objectif	Vous acceptez que vos investissements génèrent un rendement faible voire très faible. En contrepartie, le risque de perte en capital est limité voire nul.	Vous recherchez une valorisation faible voire élevée de vos investissements en contrepartie d'une prise de risque cohérente avec votre objectif de performance (faible voire élevée).	Vous acceptez de prendre un risque très élevé de perte en capital pour aller chercher un potentiel de performance très élevé. Vous souhaitez investir sur le très long terme.
Composition de votre contrat	La grande majorité voire la quasi-totalité de vos investissements est sécurisée sur le fonds en euros. Dans une logique de diversification, une part minoritaire peut être investie sur des supports en unités de compte exposés aux marchés financiers et/ou immobiliers.	La quote-part de fonds en euros représente entre 40 et 70% de vos investissements. Le solde est constitué de supports en unités de compte exposés aux marchés financiers ou immobiliers.	La grande majorité voire la quasi-totalité de vos investissements est réalisée sur des supports en unités de compte ayant un indicateur de risque élevé voire très élevé. La quote-part de fonds en euros peut être minoritaire voire inexistante.
Part de supports en Unités de Compte (UC) cible			
Aide à l'investissement	 <b>Nous vous recommandons de privilégier des supports dont l'indicateur de risque (SRRRI) est compris entre 1/7 et 4/7.</b>	 <b>Nous vous recommandons de privilégier des supports dont l'indicateur de risque (SRRRI) est compris entre 1/7 et 5/7.</b>	 <b>Nous vous recommandons de privilégier des supports dont l'indicateur de risque (SRRRI) est compris entre 3/7 et 7/7.</b>
Les précisions d'Assurancevie.com	La présence minoritaire de supports en unités de compte vous permet d'espérer une performance plus élevée que si vous n'investissiez que sur le fonds en euros. Nous vous recommandons de privilégier le fonds en euros et des supports en unités de compte ayant un indicateur de risque modéré, afin que le risque global de perte en capital soit contenu.	La part investie dans des supports en unités de compte vous permet d'aller chercher un certain niveau de performance en contrepartie d'un risque de perte en capital. Néanmoins, la présence d'une poche investie sur le fonds en euros amortit ce risque de perte en capital inhérent aux unités de compte. Le fonds en euros permet en effet de sécuriser le capital, sans toutefois pouvoir espérer un potentiel de performance élevé.	Au travers de vos investissements, vous recherchez, avec le profil « Dynamique », une espérance de gains très élevée. En contrepartie, vous vous exposez également à un risque très significatif de perte en capital. Le profil « Dynamique » est le profil investisseur le plus risqué d'Assurancevie.com. Du fait du risque très élevé de perte en capital inhérent aux supports ayant un indice de risque fort, nous vous recommandons de diversifier vos investissements et de respecter votre horizon de placement (supérieur à 8 ans).



**Les unités de compte comportent un risque de perte en capital. Il n'existe pas de garantie en capital des sommes investies sur ces supports. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**



## LE SRRI, C'EST FACILE !

Chaque support d'investissement affiche un indicateur de risque/performance standardisé que l'on appelle SRRI (pour indicateur synthétique de risque et de rendement en français) dont l'échelle de valeur est comprise entre 1 et 7. Il s'agit d'un outil financier qui va vous aider à analyser, comparer et sélectionner vos supports, sachant que plus son niveau est élevé, plus le risque associé au fonds est important. Mais en contrepartie le potentiel de performance de ce fonds est significatif.

Où trouver cet indicateur de risque ? Cet indicateur est à la disposition de tous. Concrètement, les supports d'investissement disposent d'un mode d'emploi que l'on appelle « DICI » (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) pour les OPCVM, et « DIS » (Document d'Informations Spécifiques) pour les supports immobiliers et les fonds en euros. Et le SRRI se trouve dans ces documents.

Chez Assurancevie.com, on vous simplifie la vie ! Sur notre site internet, dans la rubrique « Les supports », vous pouvez connaître la liste des supports de votre contrat selon le SRRI sélectionné. Dans cette même rubrique, vous pouvez consulter les DICI et les DIS.

## QUEL INDICATEUR DE RISQUE POUR CHAQUE GRANDE CLASSE D'ACTIFS ?

Nous souhaitons tout d'abord attirer votre attention sur le fait qu'il s'agit d'exemples à partir d'un univers d'investissement très large. Tous les contrats ne référencent pas forcément les fonds cités ci-après.

### Les fonds en euros :

Les fonds en euros affichent un indicateur de risque de 1/7. Notez que de plus en plus de fonds en euros restreignent leur accès en conditionnant un investissement en unités de compte.

### Les fonds immobiliers :

Les SCPI et SCI affichent dans une très large majorité un indicateur de 3/7. Quelques-uns de ces supports, à la marge, ont un indicateur de 2/7. Les OPCI présentent un niveau de risque de 4/7.

### Les fonds obligataires :

Ces fonds affichent un indicateur compris entre 2/7 pour les plus défensifs et 4/7 pour ceux qui ont une stratégie plus offensive (ex : obligations à haut rendement, obligations émises sur les marchés émergents...).

### Les fonds diversifiés :

Les fonds diversifiés, qui investissent à la fois dans des actions, des obligations et du monétaire, dans des proportions variables, sont essentiellement présents dans le niveau de risque 4/7. Mais certains peuvent afficher un niveau de 3/7 pour les plus sécuritaires, ou bien encore de 5/7 pour les plus offensifs.

### Les fonds actions :

Selon leur stratégie, le niveau de risque des fonds actions s'échelonne entre 5 et 7/7.

### Les trackers / ETF :

En fonction du type d'indice répliqué par le support et la présence ou non d'un effet de levier (majoration de la performance), les trackers (appelés aussi ETF) ont un indicateur de risque qui varie de 2 à 7/7.



## BON À SAVOIR

### Veillez à bien respecter votre profil investisseur !

Si l'allocation d'actifs que vous avez sélectionnée n'est pas compatible avec votre profil et la répartition que nous vous avons conseillée, cela signifie que l'investissement est susceptible de ne pas être approprié au regard de votre situation personnelle. Ces supports peuvent ne pas être cohérents au regard de votre situation personnelle et vous exposer notamment à un risque de perte qui serait inapproprié compte tenu de vos besoins et de votre expérience.

En application de la réglementation, Assurancevie.com vous informe sur les risques auxquels vous vous exposeriez en procédant à de tels investissements, qui ne suivent pas la préconisation qui vous a été adressée.

Nos conseillers se tiennent à votre entière disposition pour envisager une autre allocation ou plus généralement discuter de ce qui précède.

VERSION  
OCTOBRE 2020

# Evolution*vie*



Présenté par [assurancevie.com](http://assurancevie.com)

ÉPARGNE INDIVIDUELLE

ANNEXE

Opération

## Aviva Multi Bonus 2021

Annexe à la demande d'adhésion

Bulletin de reversement

Demande d'arbitrage

## ANNEXE

# Opération Aviva Multi Bonus 2021

**ADHERENT**  M.  Mme  Mlle

Nom :

Prénom :  Autres prénoms :   
*(premier prénom figurant sur la pièce d'identité présentée) (figurant sur la pièce d'identité présentée)*

Nom de naissance :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Adresse fiscale (si différente) :

Code postal :  Ville :

Tél. personnel :  Tél. portable :

E-mail :  @

**Document d'identité présenté** *(document officiel en cours de validité)*

Carte nationale d'identité  Passeport  
 Carte de séjour ou de résident étranger  Permis de conduire (si émis après le 19/01/2013)

Date de la délivrance

**Situation professionnelle** *(1 seul choix possible)*

Situation professionnelle :  Salarié(e)  TNS  Retraité(e)  Sans activité

Profession (antérieure si "retraité" ou "sans activité") :

Catégorie socio-professionnelle (cf. liste des codes) :  Secteur d'activité (cf. liste des codes) :

**Personne politiquement exposée**

**Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?**

Oui  Non Fonction exercée :  Date de cessation

**Une personne de votre famille ou de votre entourage proche a-t-elle exercé ou cessé d'exercer, depuis moins d'un an, une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?**

Oui  Non Fonction exercée :  Lien avec cette personne :

Je suis une personne politiquement exposée\* si :

"J'exerce ou j'ai cessé d'exercer au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative pour le compte d'un Etat y compris de l'Etat français<sup>(1)</sup>, ou je suis un membre direct de la famille<sup>(2)</sup> d'une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction, ou je suis étroitement associé(e)<sup>(3)</sup> à une personne exerçant ou ayant exercé une telle fonction."

\*définition prévue par les articles L. 561-10 2° et R. 561-18 du Code monétaire et financier

(1) Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne ; membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen ; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ; membre d'une cour des comptes ; dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ; ambassadeur, chargé d'affaires, consul général et consul de carrière ; officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ; dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité.

(2) Le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ; en ligne directe, les ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère.

(3) Toute personne physique identifiée comme étant le bénéficiaire effectif d'une personne morale conjointement avec une personne politiquement exposée ; toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec une personne politiquement exposée.

Les versements/arbitrages effectués entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 28 juin 2021 inclus (date de réception de la demande au siège d'Aviva) sont éligibles à l'opération Aviva Multi Bonus 2021.

Les sommes investies sur le support en euros Aviva Actif Garanti dans le cadre de l'opération Aviva Multi Bonus 2021 pourront bénéficier d'un complément de rémunération, dont le niveau prédéfini dépend de la répartition d'investissement choisie parmi celles prévues au paragraphe "Critères d'éligibilité du versement libre/arbitrage relatif à l'opération Aviva Multi Bonus 2021" de l'Annexe à la Notice spéciale Opération Aviva Multi Bonus 2021 ci-jointe, sous réserve que les critères d'obtention visés au paragraphe "Conditions d'attribution du complément de rémunération Aviva Multi Bonus 2021" soient réalisés.

Paraphe du Client

Paraphe du Conseil



## ARBITRAGE

Ayant pris connaissance de l'Annexe à la Notice spécial Opération Aviva Multi Bonus 2021 ci-jointe, vous choisissez l'«Option Arbitrage Multi Bonus 2021 100%». Le montant cumulé des arbitrages effectués dans le cadre de l'opération est au maximum de 500 000 € pour une même adhésion. Dans le cadre de cette opération, l'arbitrage sera réalisé gratuitement :

Support(s) d'origine choisi(s)	Montant(s)
Aviva Monétaire ISR (A)	..... €
Aviva Actif Garanti	..... €
<b>TOTAL : (minimum 2 000 €)</b>	..... €

Dans le cadre d'Aviva Multi Bonus 2021, vous sélectionnez les supports d'investissement destinataires de l'arbitrage parmi la liste des supports en unités de compte éligibles à l'opération à l'exclusion d'Aviva Monétaire ISR (A).

Support(s) choisi(s)	Montant(s)	OU	Répartition
Aviva Actif Garanti Multi 2021 L3 (maximum 50 %)	..... €		..... %
<b>Supports en unités de compte si le mode de Gestion Libre* est choisi :</b>			
	..... €		..... %
	..... €		..... %
	..... €		..... %
	..... €		..... %
	..... €		..... %
	..... €		..... %
<b>Gestion sous mandat :</b> <input type="checkbox"/> Prudent <input type="checkbox"/> Equilibre <input type="checkbox"/> Dynamique	..... €		..... %
<b>TOTAL</b>	..... €		<b>TOTAL 100%</b>

En cas d'ouverture de la Gestion sous Mandat, merci d'indiquer l'orientation de gestion sélectionnée.  
Si la Gestion sous Mandat est déjà ouverte, reprenez l'orientation de gestion déjà sélectionnée.

\*dans le cadre d'Aviva Multi Bonus 2021, vous sélectionnez les supports d'investissement destinataires de l'arbitrage parmi la liste des supports en unités de compte éligibles à votre adhésion en gestion libre à l'exclusion d'Aviva Monétaire ISR (A).

- Je suis informé(e) que tout changement de ma situation pouvant entraîner une évolution de mon statut au regard de la réglementation concernant les ressortissants américains ou soumis à des obligations fiscales aux Etats-Unis, doit être communiqué dans les plus brefs délais à Aviva Vie - TSA 72710 - 92895 Nanterre Cedex 9.
- Je reconnais :
  - avoir reçu et pris connaissance de l'Annexe à la Notice spécial Opération Aviva Multi Bonus 2021 figurant ci-après ;
  - avoir bien reçu et pris connaissance des Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur / documents présentant les caractéristiques principales du(des) support(s) en unités de compte choisi(s) dans le cadre de l'opération ;
  - avoir été informé(e) que les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) visés par l'Autorité des Marchés Financiers ou document(s) présentant les caractéristiques principales du(des) support(s) en unités de compte éligible(s) au contrat y compris ceux éligibles dans le cadre de la gestion sous mandat ; sont disponibles sur une simple demande à l'adresse postale de l'assureur ou sur le site internet [www.aviva.fr](http://www.aviva.fr) (ce service peut être interrompu à tout moment ; les conditions d'utilisation de ce service vous sont précisées sur le site) ou, pour les supports de type OPCVM, sur le site [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'Adhérent

Signature et cachet du Conseil

**Assurancevie.com**  
**13 rue d'Uzès - 75002 Paris**  
Société de courtage en assurance de personnes immatriculée  
au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 880 568 423  
ainsi qu'à l'ORIAS sous le n° 20 001 801.



**Aviva Vie**  
Société Anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation  
au capital social de 1 205 528 532,67 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances  
Siège social : 70 avenue de l'Europe  
92270 Bois-Colombes  
732 020 805 R.C.S. Nanterre

**ADER**  
(Association pour le Développement  
de l'Épargne pour la Retraite)  
Association sans but lucratif régie  
par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : 24-26 rue de la Pépinière  
75008 Paris

**Assurancevie.com**  
Société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée,  
dont le siège social est situé 13 rue d'Uzès, 75002 Paris.  
Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous  
le n° 880 568 423 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires  
en Assurance, [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le n° 20 001 801. Conseiller en Investissements  
Financiers (CIF), membre de l'ANACOFI-CIF.



# ANNEXE A LA NOTICE DU CONTRAT

## EVOLUTION VIE

# SPECIAL OPERATION AVIVA MULTI BONUS 2021

### CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES A L'OPERATION AVIVA MULTI BONUS 2021

Les versements/arbitrages effectués entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 28 juin 2021 inclus (date de réception de la demande au siège d'Aviva) sont éligibles à l'opération Aviva Multi Bonus 2021. Aviva Vie mettra fin par anticipation à l'opération portant sur les versements/et à l'opération portant sur les arbitrages si des évolutions des dispositions réglementaires le nécessitaient. De même, Aviva Vie clôturera par anticipation l'opération dès lors que le montant de l'enveloppe allouée à l'opération est atteint\*.

Les sommes investies sur le support en euros Aviva Actif Garanti dans le cadre de l'opération Aviva Multi Bonus 2021 pourront bénéficier d'un complément de rémunération, dont le niveau prédéfini dépend de l'option choisie parmi celles prévues au paragraphe suivant, sous réserve que les critères d'obtention visés au paragraphe « Conditions d'attribution du complément de rémunération Aviva Multi Bonus 2021 » soient réalisés.

### CRITERES D'ELIGIBILITE DU VERSEMENT LIBRE/ARBITRAGE A L'OPERATION AVIVA MULTI BONUS 2021

- Le versement libre/arbitrage doit être investi dans le cadre de la gestion libre.
- Le montant minimum doit être de 8 000€ pour un versement et de 2 000€ pour un arbitrage, avant prise en compte des frais de versement/arbitrage. Le montant cumulé des versements/arbitrages effectués dans le cadre de l'opération Aviva Multi Bonus 2021 est au maximum de 500 000€ pour un(e) même contrat/adhésion.
- Le versement/arbitrage est obligatoirement investi sur le support Aviva Actif Garanti et sur un ou plusieurs supports en unités de compte éligibles à l'opération selon l'une des répartitions suivantes :

#### Pour l'Option Multi Bonus 2021 100 %

- 50 % minimum du versement doit être investi sur un ou plusieurs supports en unités de compte éligibles à l'opération Aviva Multi Bonus 2021,
- le solde du versement (50 % maximum) doit être investi sur le support en euros Aviva Actif Garanti.

#### Pour l'Option Multi Bonus 2021 50 %

- 30 % minimum du versement doit être investi sur un ou plusieurs supports en unités de compte éligibles à l'opération Aviva Multi Bonus 2021,
- le solde du versement (70 % maximum) doit être investi sur le support en euros Aviva Actif Garanti.

#### Pour l'Option Arbitrage Multi Bonus 2021 100 %

- 50 % minimum de l'arbitrage doit être investi sur un ou plusieurs supports en unités de compte éligibles à l'opération Aviva Multi Bonus 2021,
- le solde (50 % maximum) doit être/reste investi sur le support en euros Aviva Actif Garanti.

Cette option est éligible aux sommes arbitrées depuis le support en unités de compte Aviva Monétaire ISR (A) ou le support en euros Aviva Actif Garanti.

Seules les sommes investies sur le support en euros Aviva Actif Garanti afférentes à l'arbitrage réalisé dans le cadre de l'Option Arbitrage Multi Bonus 2021 100 % pourront bénéficier du complément de rémunération visé au paragraphe suivant. Ces sommes sont identifiées sous l'intitulé « Aviva Actif Garanti Multi 2021 L3 » dans la demande d'arbitrage relative à l'opération Aviva Multi Bonus 2021, afin de les distinguer, le cas échéant, des sommes restées investies sur le support en euros Aviva Actif Garanti et non concernées par l'opération Aviva Multi Bonus 2021.

- Les versements programmés ne sont pas éligibles à l'opération.

\*Il a été dressé procès verbal du montant de l'enveloppe allouée par un Huissier de Justice

Paraphe du Client

Paraphe du Conseil

## MODALITES D'ATTRIBUTION DU COMPLEMENT DE REMUNERATION AVIVA MULTI BONUS 2021

L'Option Multi Bonus 2021 100%, l'Option Multi Bonus 2021 50% ou l'Option Arbitrage Multi Bonus 2021 100% ouvrent, sous conditions, respectivement droit à un complément de rémunération de 100%, de 50% ou de 100% du taux de rendement global du support en euros Aviva Actif Garanti au titre du contrat pour l'année 2020 et/ou 2021, pour les sommes investies sur ce support dans le cadre de l'opération.

Sous réserve que les conditions d'attribution décrites dans le paragraphe ci-dessous soient réalisées, le complément de rémunération est attribué :

- en date de valeur du 31 décembre 2020, au prorata du temps passé sur le support en euros Aviva Actif Garanti depuis la date d'investissement du versement effectué dans le cadre de l'opération et le 31 décembre 2020,
- et en date de valeur du 31 décembre 2021, au prorata du temps passé sur le support en euros Aviva Actif Garanti depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 (ou la date d'investissement du versement effectué dans le cadre de l'opération si elle est postérieure) et le 31 décembre 2021.

Le taux de rendement global s'entend net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux en vigueur.

Au terme de l'opération, les sommes investies sur le support en euros et ayant bénéficié d'un complément de rémunération au 31/12/2020 et/ou 31/12/2021, retrouveront automatiquement les conditions standard du support en euros Aviva Actif Garanti.

## CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU COMPLEMENT DE REMUNERATION AVIVA MULTI BONUS 2021

La part du versement/arbitrage investie sur Aviva Actif Garanti dans le cadre de l'opération Aviva Multi Bonus 2021, toujours investie au 31 décembre 2020 et/ou toujours investie au 31 décembre 2021 et aux dates d'attribution effectives de la participation aux bénéfices, bénéficiera du taux de rendement global du support en euros Aviva Actif Garanti au titre du contrat pour l'année 2020 et/ou pour l'année 2021, majoré du complément de rémunération spécifique à l'opération tel que défini dans le paragraphe précédent sous réserve :

- qu'aucun rachat ou arbitrage (automatique ou non), effectué avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et impactant les supports en unités de compte sélectionnés dans le cadre de l'opération, n'ait porté à l'issue de cet acte la part en unités de compte du versement/arbitrage ouvrant droit à l'opération Aviva Multi Bonus 2021 à un niveau inférieur au minimum propre à l'option choisie tel que défini dans le paragraphe « Critères d'éligibilité du versement libre/arbitrage relatif à Aviva Multi Bonus 2021 ».

Si à l'issue d'un rachat partiel ou d'un arbitrage, la part en unités de compte du versement/arbitrage ouvrant droit à l'opération Aviva Multi Bonus 2021 devient inférieure au minimum propre à l'option choisie tel que défini dans le paragraphe « Critères d'éligibilité du versement libre/arbitrage relatif à l'opération Aviva Multi Bonus 2021 » :

- le droit au complément de rémunération est définitivement perdu si la date de valorisation de l'opération de rachat/arbitrage est antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- le droit au complément de rémunération est conservé au titre de 2020 mais perdu au titre de 2021, si la date de valorisation de l'opération rachat/arbitrage est postérieure au 31 décembre 2020 mais antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

L'attribution du complément de rémunération Aviva Multi Bonus 2021 n'est pas soumise à l'évolution de la valeur de l'épargne résultant de la fluctuation des marchés financiers : toute évolution à la baisse de la valeur de l'épargne investie sur les supports en unités de compte choisis dans le cadre de l'opération qui viendrait modifier la part du versement/arbitrage affectée aux dits supports, resterait sans conséquence et le droit au complément de rémunération serait maintenu.

**Aucune avance ne peut-être réalisée sur la part du versement/arbitrage affectée à Aviva Actif Garanti dans le cadre de l'opération.**

## SUPPORTS EN UNITES DE COMPTE ELIGIBLES A L'OPERATION AVIVA MULTI BONUS 2021

Sont éligibles à l'opération Aviva Multi Bonus 2021 tous les supports en unités de compte éligibles à votre adhésion à l'exception d'Aviva Monétaire ISR (A). Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) visés par l'Autorité des Marchés Financiers ou document(s) présentant les caractéristiques principales du(des) support(s) en unités de compte éligibles à l'adhésion sont disponibles à tout moment sur simple demande auprès de votre conseiller.

**Aviva Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

Paraphe du Client

Paraphe du Conseil



**Aviva Vie**  
Société Anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation  
au capital social de 1 205 528 532,67 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances  
Siège social : 70 avenue de l'Europe  
92270 Bois-Colombes  
732 020 805 R.C.S. Nanterre

**ADER**  
(Association pour le Développement  
de l'Épargne pour la Retraite)  
Association sans but lucratif régie  
par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : 24-26 rue de la Pépinière  
75008 Paris

**Assurancevie.com**  
Société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée,  
dont le siège social est situé 13 rue d'Uzès, 75002 Paris.  
Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous  
le n° 880 568 423 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires  
en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 20 001 801. Conseiller en Investissements  
Financiers (CIF), membre de l'ANACOFI-CIF.

# AIDE MÉMOIRE

Reportez-vous aux listes ci-dessous pour trouver le code CSP et le code Secteur d'activité adéquats.

## Nomenclature des catégories socioprofessionnelles

SALARIE			
Code CSP	Libellé CSP	Code CSP	Libellé CSP
33	Cadres de la fonction publique	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques	53	Policiers et militaires
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	54	Employés administratifs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	55	Employés de commerce
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	56	Personnels des services directs aux particuliers
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
44	Clergé, religieux	64	Chauffeurs
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
47	Techniciens	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	69	Ouvriers agricoles

TNS	
Code CSP	Libellé CSP
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
24	Chefs d'entreprise moins de 10 salariés
31	Professions libérales

SANS ACTIVITÉ	
Code CSP	Libellé CSP
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
84	Elèves, Etudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

RETRAITÉ			
Code CSP	Libellé CSP	Code CSP	Libellé CSP
10	Agriculteurs exploitants	47	Techniciens
21	Artisans	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
22	Commerçants et assimilés	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	53	Policiers et militaires
24	Chefs d'entreprise moins de 10 salariés	54	Employés administratifs d'entreprise
31	Professions libérales	55	Employés de commerce
33	Cadres de la fonction publique	56	Personnels des services directs aux particuliers
34	Professeurs, professions scientifiques	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	64	Chauffeurs
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
44	Clergé, religieux	69	Ouvriers agricoles
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises		

## Nomenclature des secteurs d'activité

Code	Libellé secteur d'activité	Code	Libellé secteur d'activité
01	Action sociale	21	Industrie agro-alimentaire
02	Activités culturelles, sportives et spectacles	22	Industrie biens d'équipement, de consommation domestiques
03	Activités immobilières	23	Industrie biens d'équipement, de consommation industriels
04	Agriculture, marine, pêche, exploitation forestière	24	Industrie chimique, pharmaceutique
06	Artisanat	26	Industrie des métaux
07	Audit, comptabilité et gestion	27	Industrie du bois
08	Banques et assurances	28	Industrie du plastique
09	Commerce détail	29	Industries autres
10	Commerce et réparation automobiles	30	Informatique, télécommunication, téléphonie, web, hifi
11	Commerce grande distribution	31	Professionnels de la santé (médecins généralistes et spécialistes, dentistes)
12	Commerce gros	32	Professionnels de la santé (biologie, pharmacie)
13	Communication, information, média	33	Professionnels de la santé autres (paramédical, kinésithérapeute, infirmier, ...)
14	Construction (BTP)	34	Professions juridiques
15	Energies et eau (extraction, traitement, distribution)	35	Religion
16	Enseignement, formation	36	Sans activité professionnelle
17	Etudes et recherche	37	Services aux entreprises
18	Fonctions publiques	38	Services aux particuliers
19	Hôtel, restaurant, brasserie, café	39	Tourisme
20	Humanitaire	40	Transports et logistiques